

## 4 Animation du pôle forêt du CRIGE

### 4.1 Cadre conventionnel

Sous programme 2 : Faciliter la circulation de l'information

### 4.2 Contexte général

Le Centre Régional de l'Information Géographique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRIGE PACA) réunit des organismes publics et parapublics pour l'acquisition partagée des données géographiques. Par la suite cette concertation a fait naître une dynamique de groupe et mis en évidence des besoins identiques :

- suivre l'évolution des techniques liées à la géomatique,
- disposer d'un tronc commun d'informations régionales,
- échanger les données thématiques produites par les services,
- rationaliser la production de ces données,
- disposer de concepts techniques communs.

### 4.3 Contexte régional

Au sein du CRIGE PACA, des groupes de travail thématiques ont été constitués. L'Observatoire est chargé d'animer le pôle forêt.

### 4.4 Objectifs

Le pôle forêt a pour objectifs :

- la mutualisation des données numérisées par les différents organismes et services forestiers ;
- la mise en réseau des utilisateurs d'information géographique forestière pour l'échange d'expériences ;
- la concertation sur les besoins en matière d'information géographique du domaine forestier.

### 4.5 Déroulement et résultat obtenus

- Participations aux réunions du comité technique du CRIGE.
- Organisation, animation et rédaction des comptes rendus de réunions.

**Travail en cours :**

- Listing des données relevant du pôle forêt (cartes, données géoréférencées, données alphanumériques) et catégories d'accès à ces données (Tout public, Professionnel, Interne) ;
- Mise en ligne des données relevant du pôle forêt : présentation du pôle, compte-rendus de réunions mais surtout des données cartographiques ou base de données numériques des différents organismes participants au pôle. La plupart des organismes administre eux-mêmes leurs données (ONF, Cemagref, SCP) ;
- Tests sur les données cartographiques de l'IFN pour évaluer l'opportunité de mutualiser l'acquisition de cette base de données. Cette cartographie permettrait aux acteurs de chaque territoire de la région de connaître les principales caractéristiques des massifs forestiers en place et de pouvoir en apprécier les évolutions futures. Cette base de données cartographique couplée avec la base de données dendrométriques exploitée depuis 2002 dans le cadre de l'Observatoire permettrait de disposer d'un outil puissant d'analyse des forêts par territoire.

- Participation à la négociation et au montage du projet d'acquisition mutualisée de la base de données cartographiques de l'IFN, notamment sur les aspects techniques : recherche de financement, dossiers de demande de financement, protocole d'accord CRIGE-IFN sur le modèle du protocole d'accord de la plate-forme CRIGE-IGN.

## **Annexes**

Annexe 5 : Compte-rendu des deux réunions du pôle

Annexe 6 : Protocole d'accord pour l'acquisition mutualisée de la cartographie de l'IFN.